

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
85	85	44	43

Date de convocation du Comité Syndical
23 septembre 2025

Date d'affichage de la convocation au siège
23 septembre 2025

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 44
Nombre de suffrages exprimés : 46
Nombre de délégués ayant voté pour : 46
Nombre de délégués ayant voté contre : 0
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 2

SEANCE DU
29 SEPTEMBRE 2025

Le 29 septembre 2025 à 18h30, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle du Parc de Chauriat, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Guy MAILLARD est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, BOUTET Pierre, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, CHRETIEN Jean-Pierre, CIBERT-GOTON Jean-Claude, DOLAT Gilles, GEOGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, GIRARD Philippe, LAFAYE Patrice, LANGLAIS Gérard, RAYMOND Isabelle, RENAULT Laurent, SAHUT Michel, GRENET Roland, NURY Jacques, SAUSSAC Cyril.

Billom Communauté : BURIAS Sylvain, DEGOILLE Michel, DUTHEIL Bernadette, ESCARPA Ludovic, HAVART Sylvie, MAILLARD Guy, MARIN Nathalie, ROUZAIRE Philippe, STEINERT Michelle, POINTUD Serge.

Communauté de Communes Plaine Limagne : BOURDIER Marie-Pierre, LE GOUGUEC Franck, MAS Gilles.

Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : MOULIN François, POUZADOUX Jean-Paul, ROUSSELET Joëlle, VALLEIX Philippe.

Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : BERGAMI Gilles, DEVAUX Alexandre, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, LUCAS Antoine, TRICHARD Dorothée.

Mond'Arverne Communauté : BORDIER Jean-Marc, DUCREUX Bernard, LAGRU Alain.

Pouvoir(s) :

- M. Jean-Claude CAZALS donne procuration à M. Gilles DOLAT ;
- Mme Nathalie ABELARD donne procuration à M. Lionel CHAUVIN.

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Thème : FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Dél. 2025-33 : Décision modificative n°1 rectifiant le Budget Annexe Tri et Valorisation 2025

VU la délibération n°2025-09 du Comité Syndical en date du 10 février 2025 portant adoption du Budget Tri et Valorisation 2025 ;

VU la nomenclature comptable et budgétaire M57 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements pour compléter certains crédits figurant au Budget Tri et Valorisation (BTV) ;

Le Vice-Président en charge des finances et de la tarification rappelle que les demandes de modification du budget primitif, voté en début d'année, doivent faire l'objet d'une décision modificative présentée au vote du comité syndical.

Toute nouvelle dépense inscrite au niveau du chapitre budgétaire doit faire l'objet d'une économie équivalente ou d'une recette supplémentaire afin de conserver l'équilibre du budget.

Le Vice-Président propose d'adopter la décision modificative n°01 au Budget Tri et Valorisation 2025 comme suit :

Section	Chapitre / opération	Libellé chapitre	Article	Libellé article	Total crédits avant DM	DM	Observations
Fonctionnement dépenses							
Dépenses réelles	012	Charges de personnel et frais assimilés	64131	Rémunération personnel non titulaire	658 400,00	- 100 000,00	Ajustement prévision d'atterrissage 2025
Ecritures d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	3 212 872,27	- 200 000,00	
Total Dépenses fonctionnement						- 300 000,00	
Fonctionnement Recettes							
Recettes réelles	75	Autres produits de gestion courante	7573622	Subvention de fonctionnement aux organismes publics dotés de la personnalité morale	11 513 726,77	- 300 000,00	Ajustement écriture d'équilibre BP-BTV
Total Recettes fonctionnement						- 300 000,00	
Total DM fonctionnement						0,00	
Investissement Dépenses							
Dépenses réelles	9560	Acquisition et installation de PAC	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	477 094,60	- 70 000,00	Crédits disponibles sur la prévision d'atterrissage 2025
Dépenses réelles	9560	Acquisition et installation de PAC	2145	Constructions sur sol d'autrui	234 713,05	- 130 000,00	Crédits disponibles sur la prévision d'atterrissage 2025
Total Dépenses investissement						- 200 000,00	
Investissement Recettes							
Ecritures d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	3 212 872,27	- 200 000,00	
Total Recettes investissement						- 200 000,00	
Total DM investissement						0,00	

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20250929-DEL2025-33-DE
Date de télétransmission : 08/10/2025
Date de réception préfecture : 08/10/2025

Le Comité Syndical,
Où l'exposé du Président,
Après en avoir débattu et délibéré,

À L'UNANIMITÉ

Article 1 : **PROCÈDE** aux modifications budgétaires du Budget Tri et Valorisation 2025 telles que présentées ci-dessus.

Article 2 : **AUTORISE** le Président à procéder à toute démarche nécessaire et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Article 3 : M. Le Président et M. le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Ampliation en sera adressée à la Sous-Préfecture de Riom.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20250929-DEL2025-33-DE
Date de télétransmission : 08/10/2025
Date de réception préfecture : 08/10/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand